

L'Evidence-Based Practice

Qu'est-ce que l'EBP?

La « médecine basée sur les preuves » (Evidence-based Médecine ou EBM) et la « pratique basée sur les preuves » (Evidence-based Practice ou EBP) peuvent être définies comme « l'utilisation consciencieuse, explicite et judicieuse des meilleures preuves scientifiques récentes lors des choix concernant les soins de patients individuels ».

Conçu dans les années 1980, l'EBM est née d'une réflexion d'un groupe d'épidémiologistes cliniques de la McMaster University au Canada. Cette équipe a voulu mettre l'accent sur l'importance d'utiliser les données de la recherche scientifique dans la prise en charge des patients (Guyatt et coll., 2008).

Pour un soignant, pratiquer l'EBP, c'est combiner, au quotidien, trois éléments :

1. sa propre expertise clinique,
2. les « preuves » ou « données probantes» (= evidence en anglais) fournies sous forme de recommandations issues de la littérature scientifique, et
3. les préférences et valeurs de chaque patient individuel.

On y ajoute une quatrième dimension, celle des « facteurs contextuels » (tels que les coûts et la disponibilité des ressources) car il s'agit d'éléments sur lesquels on a peu de prise, mais qui peuvent affecter la force d'une recommandation et entraver sa mise en œuvre. Une pratique clinique idéale combine donc ces quatre aspects, aux antipodes d'une pratique uniquement basée sur les preuves scientifiques....ou sur le feeling du praticien.

EBP et politique de santé

L'EBP est également importante en **termes de politique de santé** car elle constitue un moyen important d'amélioration de l'efficacité, de l'efficience et de la qualité des soins. Dans certains cas, elle peut également aider à maintenir sous contrôle les dépenses en soins de santé. Le déploiement de l'EBP à **l'échelle nationale est donc un objectif politique important pour un pays**. Cela nécessite de mettre en place un certain nombre de mesures pour structurer et aligner toutes les initiatives existantes, de manière à améliorer leur efficacité, à tirer parti de leur complémentarité et à harmoniser leur fonctionnement.

(Référence : Nancy DURIEUX, Françoise PASLEAU & Christelle MAILLART, Université de Liège).

Pour plus d'informations : <https://bit.ly/2VK4D2y>